

. La casquette et le chapeau

D ALEXIS BRÉZET 02/04/2010

C'est l'histoire d'un préfet qui a préféré rendre sa casquette plutôt que d'avaler son chapeau. L'histoire d'un haut fonctionnaire courageux - il y en a - dont la faute fut d'appliquer la loi, rien que la loi, lâché en rase campagne par les plus hautes autorités de la République. L'histoire d'un homme, Bernard Fagneau, pris pour cible par les professionnels de l'indignation, qui n'a pas supporté que Nicolas Sarkozy, désireux de célébrer la Journée de la femme et d'afficher son « humanité » à la veille des élections régionales, donne finalement raison à ceux qui l'avaient injurié. Une histoire qui en dit long sur un certain aveuglement médiatique, mais aussi sur la pusillanimité de nos gouvernants face à la tyrannie de l'émotion.

De « l'affaire » Najlae Lhimer, cette jeune Marocaine expulsée de France et autorisée à revenir trois semaines plus tard, bien des enseignements, en effet, auraient pu être tirés. Et d'abord que la République n'est pas si féroce, qui a permis à la jeune fille, présente illégalement sur notre territoire depuis cinq ans, de poursuivre ses études au collège et au lycée sans être le moins du monde inquiétée. On aurait pu aussi s'intéresser à ce frère qu'elle accuse de l'avoir brutalisée. A-t-il été entendu ? Poursuivi ? Ne pouvait-on envisager de l'expulser, lui ? Mystère. Cet aspect-là du dossier, curieusement, ne semble pas avoir passionné les associations...

Pour que le symbole fût parfait, il fallait ne retenir qu'une chose : Najlae, si elle retournait au Maroc, risquait d'être mariée contre son gré. Notons au passage que son père et sa sœur aînée démentent absolument cette version des faits, que les médias marocains qualifient de « *manipulation* ». Ce qui ne prouve rien, sinon que notre presse d'investigation n'a pas jugé utile d'enquêter sur ce point... qui aurait pu brouiller « le grand élan de solidarité ».

Et le gouvernement? Il a réagi, malheureusement, comme tant d'autres gouvernements avant lui. En suspendant l'application des principes qu'il professe en théorie. Cette schizophrénie devient une habitude : on vote une loi sur les tests ADN dont on ne prend pas les décrets d'application ; on évacue la « jungle » dans un grand arroi policier pour annoncer ensuite que l'on régularisera les clandestins « *au cas par cas* » ; on réclame « l'immigration subie » pour défendre une « immigration choisie » (par qui ?) qui ne pèse pas moins - et peut-être davantage - sur les salaires de la main-d'œuvre faiblement qualifiée, et notamment des étrangers déjà installés. Bref, on multiplie les proclamations martiales et puis, quand la tempête médiatique se lève, on transige, on finasse et l'on se rassure en affirmant que l'on a pris ses détracteurs à contre-pied.

L'idée, vieille comme Giscard, est que l'on peut gagner sur les deux tableaux. A droite, en affichant sa fermeté. A gauche, en étalant sa générosité. L'ennui - on l'a bien vu aux élections régionales - est qu'en agissant ainsi on mécontente et les uns et les autres. La gauche n'en dénonce qu'avec plus d'énergie le « méchant » gouvernement. Quant à la droite, déçue dans ses espérances, elle jure qu'on ne l'y prendra plus. Et c'est ainsi que le Front national renaît de ses cendres.

Car il faut tout de même en finir avec cette sornette selon laquelle c'est le débat sur l'identité qui aurait fait la percée du parti des Le Pen ! Le Front national ne progresse pas parce que l'on *parle trop* d'identité, mais parce que l'on *n'agit pas assez* pour défendre cette identité que de

nombreux Français estiment menacée, et surtout ces catégories populaires heurtées de plein fouet par le choc de la mondialisation (sous son double aspect : délocalisations et immigration). Le problème du « grand débat » n'est pas qu'il ait eu lieu, c'est qu'il a été interrompu avant de déboucher sur quoi que ce soit de concret. Si c'était pour ne rien faire, mieux valait effectivement ne pas en parler.

La fameuse loi « anti-burqa » apportera-t-elle un premier élément de réponse ? Le Conseil d'Etat, reconnaissons-le, ne facilite pas la tâche du gouvernement. Mais l'affaire, pour symbolique qu'elle soit, aura valeur de test politique. Si le pouvoir devait surseoir une fois encore, ou bien réduire exagérément le périmètre de l'interdiction, il y a fort à parier que se répandrait chez les électeurs le sentiment d'avoir été payés de mots.

Le temps n'est plus, en effet, aux grands débats ni aux belles proclamations, mais à la manifestation effective d'une volonté politique. Exemple : pour lutter contre l'absentéisme scolaire, le gouvernement vient d'annoncer qu'il allait retirer aux présidents des conseils généraux la possibilité (jamais utilisée dans les faits) de suspendre les allocations familiales versées aux parents « démissionnaires ». C'est désormais le représentant de l'Etat qui en sera chargé. Fort bien ! Encore faudrait-il que le premier préfet qui s'avisera d'appliquer cette sanction ne soit pas désavoué...